

**Message du Secrétaire général de
l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
M. Renato Cláudio Costa Pereira,
pour la célébration mondiale de la Journée internationale de l'aviation civile,
le 7 décembre 1999**

Pour l'Organisation de l'aviation civile internationale et pour la communauté aéronautique mondiale, le vingt et unième siècle sera une période extraordinaire d'inspiration et d'enthousiasme!

Alors que l'OACI se prépare à franchir un seuil historique, sa mission restera la même que celle qu'elle a assumée au vingtième siècle, c'est-à-dire promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale. Notre rôle, qui est de formuler et de moderniser les normes et pratiques recommandées (SARP) contenues dans la *Convention relative à l'aviation civile internationale*, reste inchangé.

Par contre, le contexte dans lequel nous serons appelés à réaliser nos objectifs sera radicalement différent; ce sera un nouvel ordre mondial caractérisé par une mondialisation accrue du commerce et de l'économie, une sophistication sans précédent des systèmes de l'aviation civile et une croissance soutenue de la demande de voyages aériens.

La sûreté et la sécurité seront, encore et toujours, les priorités suprêmes. Il n'y a rien de plus précieux qu'une vie humaine; elle transcende toutes les considérations politiques et économiques. Tous les gouvernements et tous les secteurs de l'industrie du transport aérien sont, sans conteste, unanimes sur ce point.

C'est pourquoi les 185 États contractants de l'OACI ont donné à leur Organisation les ressources et les capacités dont elle a besoin pour continuer à remplir efficacement son rôle clé d'organisme mondial de réglementation.

Par exemple, l'OACI du vingt et unième siècle sera capable de déterminer dans quelle mesure les normes et les pratiques recommandées relatives à la sécurité sont appliquées dans le monde, grâce à un mécanisme innovateur: le Programme universel d'audits de la supervision de la sécurité établi le 1^{er} janvier 1999. Pour la première fois, l'OACI aura l'autorisation de procéder à des vérifications obligatoires et régulières des capacités de supervision de la sécurité de chacun de ses 185 États contractants, et de recommander des plans d'action appropriés pour assurer une sécurité aérienne optimale.

À mon avis, ce mécanisme innovateur sera le catalyseur d'une nouvelle ère de coopération mondiale entre les gouvernements, les compagnies aériennes, les aéroports, les constructeurs et tous les autres partenaires du transport aérien. Le jour viendra où d'autres domaines de l'aviation civile internationale feront l'objet d'efforts concertés pour assurer la cohérence et l'efficacité de l'application de toutes les SARP.

À mesure que nous avançons dans cette voie, l'OACI tisse des liens toujours plus étroits avec chacun des secteurs de la communauté aéronautique, afin d'intégrer dans nos activités l'énorme réserve d'expertise et d'expérience dans la conception et l'exploitation des systèmes et des équipements aéronautiques.

Nous sommes une organisation de plus en plus efficace et productive, ayant adopté des principes d'entreprise pour la réalisation de nos plans et objectifs. Nous avons entrepris des réformes sur les plans des méthodes, de la gestion et de l'administration qui ont déjà porté fruit dans les processus décisionnels au sein de l'Organisation.

L'OACI est véritablement prête à relever les défis actuels et futurs, avec une vigueur et une détermination renouvelées, dans l'esprit d'amitié et de compréhension qui marquera la célébration de la Journée internationale de l'aviation civile cette année.